

**N° D'ORDRE : 2017-53**

**MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER**  
**E X T R A I T**

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Nombre de Conseillers*  
*En exercice : 29*  
*Présents : 25*  
*Pouvoirs : 3*  
*Excusés : 0*  
*Absents : 1*  
*Qui ont pris part*  
*à la délibération : 28*  
*Date de convocation : 21 mars 2017.*

SEANCE DU 27 MARS 2017

Etaient présents : M. VINCENT Gilles, Maire – M. BALLESTER Alain – M. HOEHN Gérard – MME ROURE Simonne – M. MARIN Michel – MME GIOVANNELLI Marie-France (arrivée à 18H35) – M. BLANC Romain – MME DEFAUX Catherine (arrivée à 18H35) – M. KUHLMANN Jean – M. BOUVIER Rémy – M. VENTRE Jean-Claude – MME DEMIERRE Colette – MME ROUSSEAU Brigitte – M. TOULOUSE Christian – MME ESPOSITO Annie – M. CHAMBELLAND Michel – MME PICHARD Laure – MME MATHIVET Séverine – MME LABROUSSE Sylvie — M. GRAZIANI Frédéric – MME ARGENTO Katia – M. COIFFIER Bruno – M. PAPINIO Raoul – M. CORNU François – M. POUMAROUX Jean.

Pouvoirs : MME MONTAGNE Françoise à M. Le Maire — M. LHOMME BERNARD à M. BALLESTER – MME BALS Fabienne à M. HOEHN Gérard.

Absent : MME LEVY Séveryn.

Secrétaire de séance : MME ARGENTO Katia.

**08 - AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2016 - BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur BALLESTER, 1<sup>er</sup> Adjoint, qui exposera à l'Assemblée que l'instruction comptable M14 applicable au budget principal de la commune fait obligation de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice écoulé, à savoir celui de 2016.

Le compte administratif 2016 présentant un excédent de fonctionnement de 1 363 538.52 €, Monsieur le 1er Adjoint propose d'affecter l'intégralité de ce résultat en section de fonctionnement (résultat reporté - article 002 - recettes) au BP 2017.

Après avoir donné toutes précisions utiles, Monsieur le Maire invite le conseil municipal à approuver l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 du budget principal de la commune.

Le Conseil Municipal délibérant, **DECIDE A L'UNANIMITÉ**

- d'approuver l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 du budget principal de la commune.

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 28 Mars 2017, pour extrait conforme.

Signé : Le Maire,  
Gilles VINCENT